



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 107544

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté avec intérêt l'annonce, le 26 juin 2006, de la création d'un service public de l'orientation concernant les jeunes demande à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes l'articulation de ce nouveau service par rapport au Conseil d'information et d'orientation, au Haut Comité éducation-économie-emploi, au Haut Conseil de l'évaluation de l'école et au Centre d'étude et de recherche sur l'emploi et les qualifications. On peut s'interroger, comme le fait l'Institut français pour la recherche sur les administrations publiques (Société civile, n° 60, mai 2006), sur la multiplication des organismes qui traitent de sujets sensiblement identiques.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107544

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10976